

ATOUT NOYELLES

#3
Avril
2021

Magazine municipal d'informations de Noyelles-les-Vermelles



Surprises et gourmandises
pour tous les petits noyellois

Suivez l'actualité en direct
www.noyelles-les-vermelles.fr
Facebook Ville de Noyelles-les-Vermelles

Sommaire

Coup de cœur

- Le CCAS à quoi ça sert ?4

Pour votre bien-être

- Apprendre aux enfants à bien circuler en deux roues.....6
- Des élections auront lieu prochainement.....6
- La fibre optique est là.....7
- La propreté dans la commune : c'est l'affaire de tous7

Le coin des mômes

- Des accueils de loisirs dans la bonne humeur.....8
- Une collation offerte aux élèves de maternelle.....10
- Des projets originaux menés par les élèves de l'école élémentaire.....11
- Sourires et chocolats à Pâques.....12
- L'école maternelle et l'école élémentaire P. Baudel fusionnent en septembre.... 14
- Journée déguisée au multi-accueil à l'occasion du Carnaval.....14

Moments de partage

- Ça bouge à la bibliothèque.....15
- La commune embellie par tous les noyellois.....16
- Visite de Madame la Sénatrice à Noyelles.....16

Atout flashes

- Les serres Delemarre, une véritable affaire de famille !.....17

Expression Politique.....18

Noyelles pratique.....19



Magazine municipal d'informations de Noyelles-Les-Vermelles

#3 - Avril 2021
Service Communication
Mairie - avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. 03 21 61 38 38
communication@noyelleslesvermelles.fr
Directeur de la publication
Bruno TRACHÉ

Rédaction - Infographies
Photographies - Réalisation
Céline PARMENTIER
Service Communication
Élus et services

Impression : Imp. JULIEN - 62 Divion
Tirage 1 100 exemplaires
Dépôt légal à parution.





Chers Noyelloises et Noyellois,

La nouvelle équipe municipale majoritaire «Noyelles 2020 avec vous et pour vous» travaille ardemment en collaboration avec les services municipaux pour établir un budget équilibré sans augmenter les impôts. Nous avons à cœur de ne plus emprunter, car la commune est trop endettée. Nous respecterons notre programme 2020-2026 : les routes, les écoles, la sécurité... ces projets seront étudiés, mais nous souhaitons avoir recours à l'autofinancement.

Nous venons d'effectuer le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel d'une collectivité : le vote du budget primitif. D'un point de vue comptable celui-ci se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses engagées par la section de fonctionnement est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la commune. Le surplus constituant

de l'autofinancement qui nous permettra d'aborder le financement des investissements que nous avons prévus. Les surplus seront repris lors du vote du budget supplémentaire dans quelques semaines.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de notre commune.

Le budget communal résulte donc de l'équilibre complexe entre la section de fonctionnement et la section d'investissement via ses capacités d'autofinancement.

Nous avons dû procéder à des arbitrages pour que le budget de la commune puisse être équilibré. Il s'élève à 3 158 470€ pour 2021, auxquels nous pourrions ajouter dans quelques semaines les résultats de l'année 2020.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Philippe BOULERT
Adjoint en charge des finances,
des ressources humaines et de l'urbanisme

Le CCAS à quoi ça sert ?

Le Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre la politique sociale de la commune.

Sandra RICQ, adjointe au Maire en charge du handicap et de l'intergénérationnel nous explique.

M^{me} Ricq, quelles sont les missions du CCAS ?

Le CCAS exerce différentes activités de prévention et d'aide, en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées, en faveur des personnes fragilisées (personnes isolées, handicapées, personnes âgées...). Nous veillons à accompagner les noyellois dans leurs démarches et à les aider au quotidien. Pour répondre au mieux à leurs besoins, nous avons souhaité que le CCAS crée et développe de nouvelles actions dans la transparence et l'équité.

M^{me} Trier, agent administratif en charge du CCAS en mairie informe, oriente vers les services partenaires, écoute et propose une aide administrative ponctuelle aux publics concernés.

Quelles actions avez-vous mises en place au sein du CCAS ?

D'abord le **fichier des personnes vulnérables**, qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans, celles de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et aux personnes en situation de handicap. Ce fichier qui n'existait pas jusqu'alors est réclamé par les services

préfectoraux lors de crise sanitaire, de plans d'urgence ou de périodes de canicule ou grand froid. Il permet également aux membres du CCAS de contacter régulièrement

les personnes recensées pour s'enquérir de leurs nouvelles ou pour connaître leurs éventuels besoins.

Un service de navettes avec le minibus communal a été mis en place pour accompagner les personnes à leurs rendez-vous médicaux, à la pharmacie (si ce service n'est pas instauré par l'officine), effectuer des achats...

Enfin, depuis quelques semaines, nous vous accompagnons dans les centres de vaccinations COVID.

Le CCAS assure également **l'instruction des demandes de**

Revenu de Solidarité Active (RSA) et peut, en fonction du reste à vivre et de la situation du demandeur, **attribuer des aides ponctuelles comme des aides alimentaires** (sous forme de bons d'achat) et d'autres aides (loyer, électricité, frais médicaux...). Par ailleurs, le Conseil Municipal a délibéré sur la délivrance de ces aides : une grille d'attribution a été mise en place en fonction des critères d'attribution de la CAF et les bons sont délivrés en mairie, sur présentation des justificatifs. Ceci permet une meilleure visibilité dans l'attribution.





Pour nos aîné(e)s de 63 ans et plus une **distribution de plateaux repas en septembre et de colis de dégustation à Noël** a été organisée.

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de nous retrouver rapidement lors du banquet et goûter traditionnels, mais sachez que le **CCAS a convenu d'une formule mixte** : nos aîné(e)s qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se rendre à ce moment de convivialité, quelle qu'en soit la raison, bénéficieront de la même prestation à domicile, le partage se doit d'être le même pour toutes et tous.

M^{me} Ricq, pour obtenir un logement social, comment ça marche ?

Il faut savoir que sur la commune de Noyelles-les-Vermelles, plusieurs bailleurs sociaux louent des logements. Il s'agit d'ICF, Maisons & Cités, SIA Habitat, société immobilière grand hainaut (SIGH), Habitat Hauts de France, OPH de Pas-de-Calais, et Habitat logement Immobilier ce qui représente un parc de **324 logements sociaux** du T1 au T5.

Toutefois, ces derniers temps, les bailleurs se séparent de

nombreux logements et les mettent en vente. Certains logements peuvent être vacants un certain temps avant de trouver un acquéreur-acheteur.

Pour obtenir un logement social, la première étape obligatoire est de **déposer une demande sur internet** en créant votre compte sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr. Plusieurs pièces justificatives vous seront demandées.

Le dépôt de votre dossier vous permettra d'**obtenir un numéro unique départemental**. Il garantit votre inscription en tant que demandeur de logement social et certifie la date de cette demande qui est valable un an.

Une fois votre dossier de demande de logement complété sur le système national d'enregistrement, votre dossier sera étudié. Vous recevrez votre numéro unique qui vous permettra de vous connecter à la plateforme en ligne et de visualiser les offres de logement dans toutes les communes.

Votre dossier de candidature pourra être présenté en commission d'attribution du bailleur si vous vous positionnez sur une offre de logement.

Le maire de la commune où sont situés les logements à attribuer est membre de droit des commissions d'attribution à laquelle il peut faire trois propositions de dossier. **Le dernier mot pour l'attribution d'un logement revient au bailleur social.**

Le saviez-vous ?

Le **CCAS** est un établissement public qui a une existence administrative et financière distincte de la commune.

Il est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire et constitué, **paritairement**, d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes dans le secteur de l'action sociale nommées par le Maire.

Les membres sont tenus au respect du secret professionnel. Ensemble, ils déterminent les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

Si besoin, n'hésitez pas à prendre contact auprès de **M^{me} Trier Catherine**, agent en charge du **CCAS** au 03 21 61 38 38 ou de vos élus.

Vous pouvez également prendre RDV avec une assistante sociale à la Maison du Département Solidarité (MDS) de Noeux-les-Mines au 03 21 61 35 60.

Apprendre aux enfants à bien circuler en deux roues

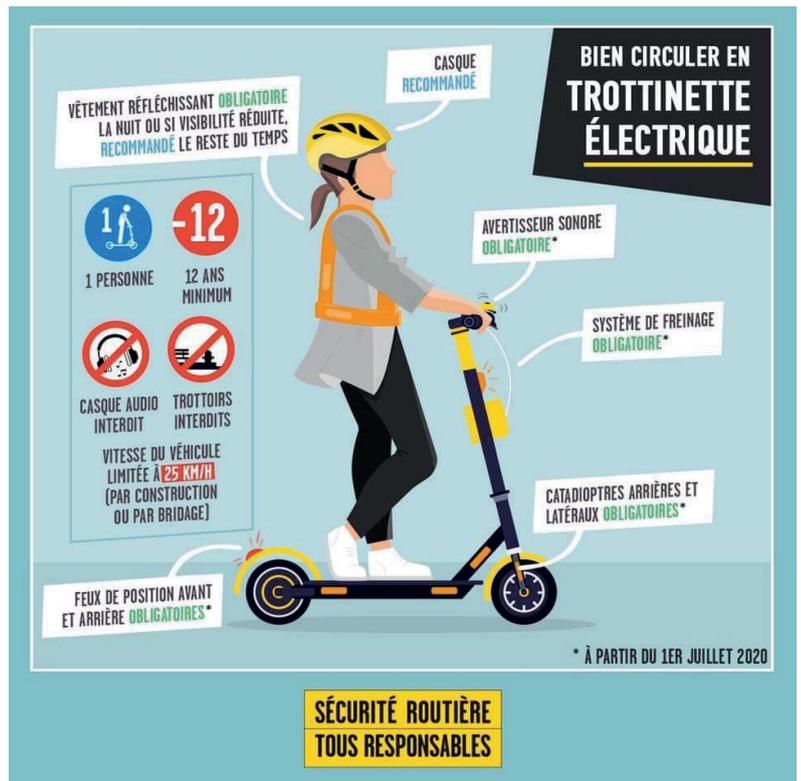
Les enfants aussi doivent apprendre à bien circuler en trottinette électrique comme en vélo ou hoverboard.

Avant de monter sur l'un de ces deux roues, il est de mise de respecter certaines normes de sécurité et de s'équiper de quelques accessoires, car rien ne garantit l'absence d'accidents le long du trajet.

Vous avez ici quelques consignes illustrées pour rouler en trottinette, vélo ou encore hoverboard en toute sécurité !

Pour rappel, pour ces moyens de locomotion, le code de la route s'applique que ce soit pour les adultes ou les enfants. Il est donc interdit d'emprunter les sens interdit et obligatoire de porter un casque, pour les adultes comme pour les enfants.

Les engins sans moteur (trottinettes classiques, skateboards et rollers), sont eux autorisés à circuler sur les trottoirs en respectant la sécurité des autres usagers.



Grégory Cattelain, éducateur sportif municipal, accompagne les enseignants dans le cadre des activités de « roule et de glisse ».

Ainsi, les élèves de CM1-CM2 apprennent les bons réflexes à avoir en vélo après avoir appris à maîtriser leurs deux roues sur le plateau d'évolution et les élèves de CE1-CE2 découvre la pratique du roller avec ses éléments de sécurité au city-park.

Des élections auront lieu prochainement

Au moment d'écrire ces lignes, les élections départementales (ex-cantonales) et régionales devraient avoir lieu les 20 et 27 juin prochain

Allongement de la campagne politique, double procuration possible pour les électeurs... la crise sanitaire que nous connaissons va une

nouvelle fois perturber la tenue de ce rendez-vous démocratique important.

Dans tous les cas, ces scrutins seront organisés en toute sécurité, dans le respect des règles sanitaires.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le 7 mai ou 3 juin dans certains cas (majorité, déménagement...)

La fibre optique est là

Selon SFR FTTH, qui a installé l'infrastructure du réseau de fibre optique, 100 % de foyers Noyellois sont désormais « raccordables » à la fibre.

Pour les 1018 logements de la commune référencés par SFR, il est normalement possible d'être connecté aux noeuds de raccordement optiques qui permettent à la fibre d'arriver à proximité de votre domicile. Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire appel à l'opérateur de votre choix pour bénéficier de ces connexions à très haut débit.

Pour tester votre éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau :
<http://sfr-ftth.com/test-deligibilite>.



Réunion en mairie pour présenter la fin du raccordement à la fibre

Pour signaler un équipement SFR FTTH endommagé sur la voie publique (poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) <http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux>.

Les bâtiments communaux seront raccordés à la fibre en cours d'année par l'opérateur Orange.

La propreté dans la commune : c'est l'affaire de tous !

Le bien-vivre ensemble, c'est aussi le respect des autres, de son environnement et de son cadre de vie, la propreté de nos rues et de nos trottoirs, que certaines personnes semblent ignorer...

Les agents municipaux, comme de nombreux noyellois, font leur maximum pour rendre notre commune agréable.

Mais, il semble important de rappeler quelques règles :

- des poubelles sont à votre disposition dans les espaces publics (à proximité des écoles, sur les parkings, au city-park) pour tous vos déchets.
- les masques et mégots de cigarette sont des déchets polluants qu'il faut jeter à la poubelle.
- les propriétaires de nos amis canins sont invités à ramasser les déjections de leurs animaux. Des sacs prévus à cet effet sont donnés gratuitement en mairie.

- les poubelles peuvent être mises sur le trottoir la veille des ramassages, mais doivent être rentrées rapidement ensuite.

- les containers et déchets verts doivent uniquement être déposés devant votre domicile, pas dans les espaces verts municipaux.





Des accueils de loisirs dans la bonne humeur

Dans le contexte de crise sanitaire, la municipalité et les animateurs se sont une nouvelle fois mobilisés pour permettre l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires.

Pendant les vacances d'hiver, les animations proposées par M^{me} Matuszak et son équipe ont ravi les enfants et ce, même si les sorties à l'extérieur initialement prévues (zanzi boum et trampo jump) n'ont pas pu avoir lieu.

Des activités proposées par des intervenants extérieurs sont venues rythmer les semaines d'accueil.

M. le Maire et quelques élus sont allés constater eux-mêmes l'engouement des enfants pour les activités proposées.

Pendant les vacances de Printemps un accueil exceptionnel a été proposé aux enfants des personnels dits « prioritaires ». Accueillis à la garderie périscolaire à la journée, les enfants sont encadrés par les animateurs municipaux.



ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

Cet été les enfants seront accueillis du jeudi 8 juillet au vendredi 30 juillet inclus (vacances scolaires le mardi 6 juillet au soir).

Un groupe supplémentaire sera créé afin d'accueillir les jeunes de 11 à 14 ans.

Les inscriptions seront prises début juin.



EMPLOIS SAISONNIERS

Vous avez 16 ans ou plus et êtes à la recherche d'un petit boulot pour cet été ?

La commune emploie chaque été plusieurs saisonniers au sein de ses services (animation, techniques, administratif).

Faites parvenir votre CV et lettre de motivation en mairie avant le 15 mai.

Si les candidatures sont nombreuses, la priorité sera donnée à ceux n'ayant pas encore été recrutés pour ce genre de mission.

Une collation offerte aux élèves de maternelle

Ce rendez-vous est maintenant attendu par les enfants de l'école maternelle : une fois par semaine une collation est offerte par la municipalité.

Trois questions à Marie-France Bocquet, adjointe au Maire en charge de l'enfance.

M^{me} Bocquet pourquoi les enfants de maternelle reçoivent-ils une collation ?

Cette collation proposée aux enfants le mardi en maternelle n'est pas un goûter. Elle n'a pas du tout vocation à remplacer le petit-déjeuner qui doit être pris le matin à la maison par les enfants. Selon le Ministère de l'Éducation Nationale la collation du matin à l'école n'est ni systématique ni obligatoire.

Avec ces rendez-vous nous souhaitons prôner la découverte de nouveaux produits, de nouvelles saveurs, le goût des fruits, des laitages... et ce, surtout, sans faire la promotion du grignotage. C'est pourquoi ce rendez-vous n'est pas quotidien.

Nous avons souhaité proposer cela aux enfants pour leur faire découvrir des produits qu'ils mangent peut-être moins facilement à la maison.

La ferme Lecocq vous accueille au n°242 de la rue des Résistants, face à l'église.

Quelles sont les collations proposées ? d'où viennent-elles ?

Ces petites collations sont variées ! Il peut s'agir de fruits, d'un produit sucré, d'une boisson, d'un laitage... La municipalité a fait le choix de travailler avec la ferme Noyelloise. Les produits fournis par M. Lecocq et ses partenaires sont des produits locaux. Les fruits proposés seront des fruits de saisons et nous avons hâte de voir les enfants grignoter prochainement les premières fraises !

Sans l'aide des élus impliqués et des parents d'élèves qui préparent les collations le matin, il ne serait pas possible de proposer ce genre de produits.

Cette initiative va-t-elle se développer ?

En fin d'année scolaire nous ferons un bilan de cette première expérience réalisée auprès des maternelles. Les parents d'élèves élus sont activement impliqués dans cette initiative et c'est le retour des parents, des enfants et des enseignants qui nous permettront d'évaluer ces collations.

Ces rendez-vous sont aussi l'occasion pour les enseignants de réaliser des actions pédagogiques autour de l'alimentation.

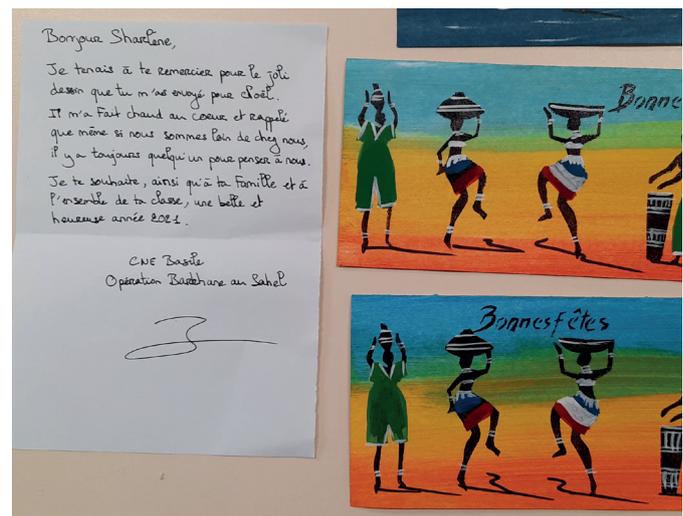
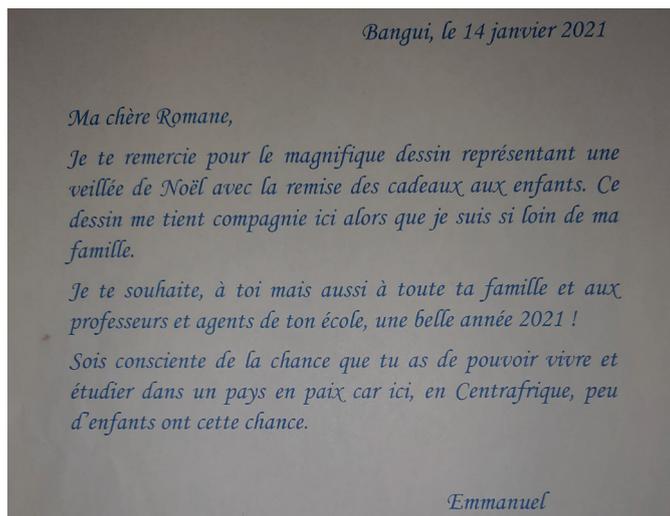


Des projets originaux menés par les élèves de l'école élémentaire

Dans le cadre des actions de Solidarité Défense, l'opération Colis de Noël et dessins d'enfants est menée chaque année par l'armée. Les élèves de CM1-CM2 s'y sont associés.

C'est ainsi que les enfants ont réalisé en fin d'année des courriers et dessins d'encouragements et de bons voeux aux militaires en opérations extérieures et intérieures, éloignés de leur famille au moment des fêtes de fin d'année.

C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants ont reçu un petit mot, une photo, une carte ou un souvenir en remerciement. Certains courriers venaient de loin : Tchad, République Centrafricaine, Niger...



« Fête des Fables, faites des fables »

2021, c'est l'année du 400^{ème} anniversaire de Jean de La Fontaine. À cette occasion, le ministère en charge de l'Éducation nationale organise un grand concours national «Fête des Fables, faites des fables»

La classe de CM1-CM2 de M^{me} Cocquet et la classe de CM2 de M^{me} Vandebussche ont rédigé des poèmes comme le célèbre poète. Très impliqués, les élèves ont fait de très belles réalisations.

Distribution de masques supplémentaires
Depuis le 8 février les masques de catégorie 1 sont obligatoires dans les écoles pour les élèves à partir du CP.

La municipalité a donc offert un masque supplémentaire lavable 10 fois aux 170 écoliers de l'école primaire.





Sourires et chocolats à Pâques

Pour rendre les fêtes de Pâques plus joyeuses, la municipalité et le comité des fêtes se sont mobilisés.

Les fêtes de Pâques riment d'habitude avec gourmandises et réunion de famille. Pour la deuxième année, au vu de la situation sanitaire, il n'était pas possible d'organiser de manifestation communale à cette occasion.

Les élus se sont mobilisés pour ravir les gourmands. Les mascottes du lapin et de la poule, offertes par le comité des fêtes, ont réjoui les plus petits.

Le vendredi qui a précédé cette semaine particulière d'«école à la maison», une délégation d'élus a fait le tour des écoles, sans oublier les enseignants et les tout-petits du multi-accueil l'orée du jour qui ont aussi participé à une chasse aux œufs dans la structure.

La joyeuse bande est également allée régaler les petits noyellois scolarisés dans une autre commune ou en établissements spécialisés.





L'école maternelle et l'école élémentaire Pierre Baudel fusionnent en septembre.

Fusionner les deux écoles en un unique groupe scolaire Pierre Baudel permet d'éviter la fermeture d'une classe supplémentaire.

Le constat est clair : il y a moins de naissances à Noyelles-les-Vermelles. Alors que 40 petits noyellois naissaient en 2014, 26 voyaient le jour en 2017 puis 22 en 2020. La baisse des naissances a des effets sur le nombre d'enfants scolarisés dans les établissements de la commune. Ainsi, sans l'alerte de M^{me} Suret, ce n'est pas une, mais deux classes qui auraient pu être perdues dans les écoles noyelloises.

La fusion de l'école maternelle et élémentaire est plus que tout administrative. Peu de choses changeront, il s'agira de réunir les deux écoles en une structure administrative unique. Toutefois, cette décision, fruit d'une concertation entre la municipalité, les conseils d'école, l'inspecteur d'académie et les directrices d'école entraînera la suppression d'un emploi de directeur.



M. Carton, inspecteur de la circonscription, a détaillé la situation lors d'un conseil municipal en janvier

À la rentrée de septembre 2021, le groupe scolaire Pierre Baudel devrait compter 3 classes des tout-petits aux grandes sections de maternelles et 8 classes du CP au CM2.

Journée déguisée à l'occasion du carnaval

Pour les petits du multi-accueil l'Orée du jour, même si la visite à l'EHPAD n'a pas pu avoir lieu, c'est une journée pleine de rires

et de couleurs.

Petits et grands ont déambulé déguisés dans la structure à l'occasion du carnaval.



Ça bouge à la bibliothèque

L'équipe des bénévoles qui animent la bibliothèque redouble d'imagination pour dynamiser les lieux en cette période de crise sanitaire.

Les collections sont renouvelées régulièrement, vous y trouverez d'ailleurs les derniers Musso, Carrisi, Pernaut, Tolliac, Higgins Clark, Levy... Des romans, documentaires, BD, livres jeunesse... il y en a pour tous les goûts.

À l'occasion du carnaval, un concours de création de masque était organisé pour tous. Les participants, qui ont fait preuve de beaucoup d'imagination, ont pu expliquer leur création

Paul 5 ans « j'ai fait un nounours parce que ça vit dehors dans la forêt et moi je dors avec lui »

Eney 5 ans et Kassy 9 ans « Spiderman est mon héros préféré. Et moi j'adore les licornes »

Thomas « j'ai fait un lion, j'adore les animaux sauvages »

Justine « j'ai fait un masque qui ressemble à mon chat Chlorophylle avec des paillettes et des yeux verts »

Yann et Lucas « j'ai un déguisement de raton laveur » « j'aime toutes les couleurs alors je les ai mises sur mon masque »

Inouë, 9 ans, « j'ai créé mon masque par rapport au dessin animé Coco »

Louna 9 ans « j'adore les papillons et les paillettes »

Charlène 8 ans, « j'ai voulu faire un masque rigolo, et j'aime troooop les paillettes »



Guillaume 4 ans, « j'ai décoré les mains de maman avec des gommettes et des plumes »

Maria, 3 ans 1/2 « j'ai fait un masque-oiseau »

Maëlys 4 ans 1/2 et Chloé 6 ans « on aime les licornes alors on en a fait avec des paillettes, des strass, des fleurs et de la dentelle »

Sophie, Nicole et Marie-Paule, dont on n'indiquera pas l'âge se sont également appliquées à la création de leurs masques qui ornaient les murs de la bibliothèque.

Pour les fêtes de Pâques, les bénévoles avaient proposé aux adhérents

d'apporter des décorations pour égayer les lieux sur cette thématique. Les noyellois sont toujours au rendez-vous. Merci à eux !

L'accès à la bibliothèque est gratuit pour les moins de 18 ans et 2€ pour les adultes par an.

La bibliothèque municipale André Hecquet est ouverte le mercredi et vendredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Elle se situe à l'étage de la maison des associations, avenue de Rome (accès possible par ascenseur).
Contact : biblio@noyelleslesvermelles.fr
Suivez l'actualité de la bibliothèque sur la page Facebook : Bibliothèque Noyelles les Vermelles

La commune embellie par tous les noyellois

La vie à Noyelles-les-Vermelles est agréable grâce à la mobilisation des agents municipaux et à l'investissement des noyellois notamment à l'occasion des concours organisés par la municipalité.

Les participants au concours des maisons décorées de Noël ont reçu leur récompense à domicile cette année. En effet, il n'a pas été possible de les réunir pour la traditionnelle cérémonie de remise des prix. Dans le respect des gestes barrières, une délégation d'élus est allée à leur rencontre afin de les féliciter en début d'année.



Participez au concours des maisons fleuries !
Vous avez du 15 mai au 15 juin pour vous inscrire au concours des maisons ou balcons fleuris. Le bulletin d'inscription sera prochainement distribué et téléchargeable sur le site www.noyelleslesvermelles.fr
Le jury d'élus passera pendant l'été.

Visite de Madame la Sénatrice à Noyelles

En début d'année, M^{me} Cathy Apourceau-Poly, Sénatrice du Pas-de-Calais a visité Noyelles. L'occasion d'évoquer avec elle la richesse du tissu économique local composé de petites entreprises, artisans et autoentrepreneurs actifs sur la commune. Les élus ont pu visiter l'entreprise noyelloise Alkern - Vibromat qui compte jusqu'à 50 salariés et Ecobois Ecotôles Nord qui emploie jusqu'à 11 salariés. M^{me} la Sénatrice a également pu visiter plusieurs bâtiments communaux. Elle a souligné la chance qu'ont les noyellois de bénéficier d'autant de services de proximité pour une commune de notre taille. Elle a ensuite présenté le Sénat et ses missions à l'ensemble du conseil municipal.



La municipalité souhaite soutenir les entreprises locales. Pour cela, nous avons besoin de vous connaître !

Micro-entreprise, auto-entrepreneurs, chefs d'entreprises, faites-vous connaître en mairie sur : mairie@noyelleslesvermelles.fr



« Après 43 années d'activité, je vais lever un peu le pied, ce qui ne signifie pas la fermeture des serres, mais diminuer notre activité en privilégiant la vente au détail ».

Charles Delemarre nous confie donc qu'il se dirige vers la retraite d'ici quelques mois, mais dans le même temps, il veut accompagner sa femme dans le changement de production des plants de légumes qui deviendront BIO d'ici le printemps 2022.

Les serres de Noyelles n'utilisaient déjà pratiquement plus de produits chimiques ni sur les fleurs ni sur les légumes depuis longtemps. L'objectif d'ici 2022 est donc clairement de passer totalement en agriculture biologique. Charles s'y connaît en agriculture car il exploite également des terres sur la commune de Mazingarbe, où il cultive principalement Blé et Colza.

La clientèle des serres se compose principalement de personnes des villages avoisinants mais

« certains clients fidèles viennent de beaucoup plus loin dans la région » selon le gérant ;

Et lorsque nous demandons à Charles ce qu'il adviendra de l'affaire de famille une fois que son épouse arrêtera à son tour, il se questionne

« Nous ne savons pas si l'affaire va rester dans la famille ou pas, mon fils qui a 17 ans est en école agricole, mais il a plein de possibilités, il fera ce qu'il voudra ! »

« Notre préoccupation principale est de rester producteurs encore quelques années, de voir les plantes croître à leur rythme et d'apprécier le visage de nos clients lorsqu'ils rentrent dans nos serres ... »

Rappelons que les serres de Noyelles se situent au 6 route de Mazingarbe. Du lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h vous y trouverez une gamme complète de fleurs et légumes. Vous pouvez consulter la page Facebook : **Les serres de Noyelles les Vermelles** ou les contacter au **03 21 65 47 71**.

Étienne Iozzelli

Une véritable affaire de famille !

Charles Delemarre est à la tête des « serres de Noyelles » depuis 43 ans ; avant lui, grand-père et père avaient créé et développé l'affaire.

Au départ, l'activité principale était la production et la vente de fruits et légumes sur les marchés ;

« l'activité s'est transformée avec le temps » nous confie Charles,

« notamment suite à la modification des modes de consommation des gens et à l'implantation des grandes surfaces... »

Aujourd'hui, Charles qui est noyellois depuis 60 ans emploie son épouse qui l'aide au quotidien.



La municipalité met des couleurs dans votre vie

Avouez que vous vous êtes posé la question. Mais qu'est-ce qu'on fête ?

Et bien tout ! Le printemps, la vie !

Les agents des services techniques ont décoré la rue des Résistants et la place de la mairie de fanions multicolores.

Dans la période particulière que nous vivons tous, nous savons que vous saurez apprécier cette parenthèse colorée, ce lien tissé, qui donne l'envie de fêter, de sourire et surtout de se retrouver... dès que nous le pourrons !

Et à lire vos réactions et encouragements sur la page Facebook Ville de Noyelles-les-Vermettes, nous avons bien fait d'apporter un peu de couleurs dans les rues noyelloises !



C'est super bravo

Un peu de couleurs, de la joie ça fait du bien !

Je me posais justement la question hier. Un peu de couleurs ça fait du bien. Merci

Ce renouveau frais est bienvenu !

C'est super Mettez en plein ça donne du baume au coeur.

En ces moments difficiles un peu de gaieté ça fait du bien au coeur. Portez vous bien.

Merci et bravo pour ce geste ! Et merci à ceux qui les installent !

Merci pour ces couleurs Ça donne un petit air de fête et de vacances.

Expression politique

Expression politique de la liste « Noyelles 2020, avec vous et pour vous ».

Chers amis, nous venons de voter le budget primitif, budget élaboré avec toutes les commissions pour permettre débats et propositions diverses. Un budget sincère, volontariste, ambitieux, réfléchi sans augmentation des taux communaux en ayant toujours à l'esprit notre marge de manœuvre très restreinte. Nous continuons à travailler pour votre bien-être. Prenez soin de vous.

Expression politique de la liste «Notre priorité c'est vous».

Dans le cadre de la préparation du budget, vos élus ont participé aux réunions des différentes commissions municipales. Nous continuons à travailler de façon constructive tout en faisant entendre nos différences quand elles existent. Nous participerons prochainement au vote du budget toujours dans notre esprit d'ouverture et de vigilance. Nous sommes à votre écoute.



MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h (sauf confinement)

↳ Direction générale

M^{me} Hannot Anne-Sophie
Tél. : 03 21 61 38 38

↳ Police municipale

M. Jean-Marie DEROLLEZ
Tél. : 03 21 61 38 43

↳ Numéro incivilité et solidarité

06 02 57 50 63
En dehors des heures d'ouverture de la
mairie.

↳ Services Techniques

M. Jean-François BOS
Tél. : 03 21 61 38 40

↳ Multi-accueil "L'Orée du Jour"

M^{me} Delva - Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

↳ Garderie périscolaire et accueils de loisirs "Au rendez-vous des mômes"

Rue F. Thorel de 17h à 19h
Tél. : 03 21 25 77 38

↳ Bibliothèque

Maison des Associations (étage)
• Mercredi et vendredi de 15h à 17h
• Samedi de 10h à 12h

↳ CCAS

En mairie, RDV au 03 21 61 38 38

↳ Permanence des élus sur RDV à prendre au 03 21 61 38 38

Bruno TRACHÉ, Maire
sur rendez-vous

Philippe BOULERT

1^{er} adjoint en charge des finances, des
ressources humaines et de l'urbanisme
le vendredi de 17h à 19h sur rendez-vous

Marie-France BOCQUET

2^{ème} adjointe en charge de l'enseignement,
de la jeunesse et de la petite enfance
le mercredi de 14h à 15h et le
samedi matin sur rendez-vous

Dominique DUBOIS

3^{ème} adjoint en charge du sport et des
relations avec les associations
reçoit sur rendez-vous

Sandra RICQ

4^{ème} adjointe en charge du suivi des
appels d'offres, du handicap et de
l'intergénérationnel
reçoit sur rendez-vous

Jean-Pierre COMPAGNON

5^{ème} adjoint en charge des travaux,
du cadre de vie et de l'environnement
le jeudi sur rendez-vous

Mikaël DUBOIS

Conseiller délégué en charge de la
sécurité et de la tranquillité publique
le lundi de 18h à 19h sur RDV

Émilie LEFEBVRE

Conseillère déléguée en charge des
festivités, des cérémonies et de la culture
les mardis et mercredis de 18h à 19h
sur rendez-vous

Frédéric DUVAL

Conseiller délégué en charge de la
communication et du numérique
reçoit sur rendez-vous après 18h

État Civil de janvier à mars 2021

Naissances

Nahel BOUDART le 2 janvier,
Jeanne LEFEBVRE le 12 janvier,
Rémy ZULIANI le 19 janvier,
Diego DÉTANT le 25 janvier,
Ibrahim KABBA le 2 février,
Lila MOREL le 12 mars,

Décès

Pierre JOURDAIN le 3 janvier,
Anna LOTHE épouse FRANÇOIS
le 5 janvier,
Lucienne FONTAINE épouse
FERRIER le 22 janvier,
Yves MARTEL le 25 janvier,

Micheline MARTIN épouse
CRIQUELION le 17 février,
Joël LEROY le 17 février,
Roland CORBENT le 24 février,
Xavier COIGNON le 10 mars,
Charlotte DUBARRE épouse
HOCQ le 18 mars,
Bernard FIEVET le 20 mars.

...GARAGE PHILIPPE MOLIN...

Entretien de votre véhicule - Réparation toute marque
Mécanique - Carrosserie - Vidange
Amortisseurs - Pneumatiques - Freinage
Echappement - Pare-brise
Climatisation - Service dépannage

72 RUE DES RESISTANTS 62980

NOYELLES LES VERMELLES



03 21 26 28 15